

Remplacé par BT 31967

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type	Modèle année	Bordereau-type N°		
Châssis de camion	F I A T		682 N 2 - Variante 122 empattement 4'560 *)	1962	3 ' 9 6 6		
Caractéristiques "682 N2" à droite s.paroi frontale de cabine.-"App.IGM. 12480M"s.plaquette constr. dans la cabine.-"203.000" devant No-moteur Carburant diesel Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis FIAT, Torino (I) *)-Importateur FIAT-Suisse, Genève							
N° du châssis frappé à l'avant s.partie sup.longeron droit, à gauche du crochet + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite à l'avant sur partie supérieure du bloc							
Type du moteur 203.000-092-en ligne, vertical, à injection directe							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, avec commande mécanique							
Cylindrée	10'676 cm³	Frein de remorque à double conduite, direct **)			Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission mécanique Treuil/Cabest.		Longueur	8'400		
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 4 x 2 = 8		Crochet rem. sur demande	Largeur ***)	2'500		
Entraînement	arrière	Vitesse en 1"		Hauteur	2'710		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	59	Voie avant	2'080		
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Voie arrière	1'820		
				Diam. de braq.	15,90/15,70		
Frein à pied à air comprimé, 2 circuits, sur toutes les roues (1 circuit = r.AV/ 1 = r.AR)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	3'465	2'785	6'250	Dimension	12.00-20	12.00-20	Longueur
Charge utile	je nach Aufbau			Charge pneu	2'800	2'800	Largeur
Total		10'000	16'000		14	Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	5'000	12'000	17'000		jumelés		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			26'000	Nombre de portes		2 (cabine)	(165 SAE +)
Direction: position			à gauche ou à droite-avancée	Marque du moteur		FIAT	C.V. frein (148,5 DIN +)
Alésage			125	Course		145	C.V. impôts 54,37
Forme de la carrosserie			cabine avancée fermée				
Nombre de places: total			2	(avant 2 milieu arr.)			Places debout.
Siège arrière			Side-car				

++)

Phares: marque 2/ SIEM E 3	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux, asymétriques	
Feux de position 2/ séparés à côté des phares	
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ pneumatiques (air comprimé)
Feux arrières 2/ comb. avec feux stop	Avertisseur 1/ électr. (1 ton) + 1 pneumatique (2 tons)
Rélecteurs 2/ séparés \varnothing 70 mm	Rétroviseur 2/ latéral à l'ext. de la cabine
Feu stop 2/ comb. avec feux arrière	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle combiné à gauche	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Équipement électr. 24 Volts (2 x 12 V)	
Mesure du bruit 82-83 bB à 1'900 t/min	

Observations et exceptions

- *) Il s'agit ici d'un véhicule auquel l'empattement est allongé à 4'560 mm par une firme italienne, sur ordre du constructeur (allongement maximum admis selon ACF du 21.10.60 art. 27, chiffre 2).
- ***) Frein de remorque : Doit répondre aux exigences de l'art. 17 chiff. 3, ACF 21.10.60.
- ***) Largeur : 2'500 mm. - Doit être muni du signe distinctif prescrit (ACF 21.10.60 art. 9, chiff. 2 et annexe 2).
- +) Rapport poids/puissance : Pour les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64, le poids total devra être diminué de manière à correspondre à la puissance utile du moteur (ACF 21.10.60).
- ++) Équipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de gabarit : Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 26.7.62

La Commission d'expertise-type

Remplacé par BT 31467

EXPERTISE-TYPE VHC.MOT.

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type	Modèle année	Bordereau-type N°		
Châssis de camion	F I A T		682 N 2 - Variante 122 empattement 4'560 *)	1962	3 ' 9 6 6		
Caractéristiques "682 N2" à droite s.paroï frontale de cabine.-"App.IGM. 12480M"s.plaquette constr. dans la cabine.-"203.000" devant No-moteur Carburant diesel Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis FIAT, Torino (I) *)-Importateur FIAT-Suisse, Genève							
N° du châssis frappé à l'avant s.partie sup.longeron droit, à gauche du crochet + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite à l'avant sur partie supérieure du bloc							
Type du moteur 203.000-092-en ligne, vertical, à injection directe							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, avec commande mécanique							
Cylindrée	10'676 cm³	Frein de remorque à double conduite, direct **)			Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.	Longueur 8'400		
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 4 x 2 = 8		Crochet rem. sur demande	Largeur ***) 2'500		
Entraînement	arrière	Vitesse en 1"		Voie avant 2'080	Hauteur 2'710		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 59		Voie arrière 1'820	Empattement*) 4'560		
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq.15,90/15,70	Porte à faux arr. 2'600		
Frein à pied à air comprimé, 2 circuits, sur toutes les roues (1 circuit = r.AV/ 1 = r.AR)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	3'465	2'785	6'250	Dimension	12.00-20	12.00-20	Longueur
Charge utile	je nach Aufbau			Charge pneu	2'800	2'800	Largeur
Total		10'000	16'000		14	Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	5'000	12'000	17'000		jumelés		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 26'000			Nombre de portes 2 (cabine)		(165 SAE +)		
Direction: position à gauche ou à droite-avancée			Marque du moteur FIAT		C.V. frein (148,5 DIN +)		
Alésage		125	Course		145	C.V. Impôts 54,37	
Forme de la carrosserie		cabine avancée fermée					
Nombre de places: total		2	(avant 2 milieu		arr.) Places debout	
Siège arrière		Side-car					

++)

Phares: marque	2/ SIEM E 3	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques		
Feux de position	2/ séparés à côté des phares		
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ pneumatiques (air comprimé)
Feux arrières	2/ comb. avec feux stop	Avertisseur	1/ électr. (1 ton) + 1 pneumatique (2 tons)
Réfecteurs	2/ séparés ϕ 70 mm	Rétroviseur	2/ latéral à l'ext. de la cabine
Feu stop	2/ comb. avec feux arrière	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	combiné à gauche	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement électr.	24 Volts (2 x 12 V)		
Mesure du bruit	82-83 bB à 1'900 t/min		

Observations et exceptions

- *) Il s'agit ici d'un véhicule auquel l'empattement est allongé à 4'560 mm par une firme italienne, sur ordre du constructeur (allongement maximum admis selon ACF du 21.10.60 art. 27, chiffre 2).
- **) Frein de remorque : Doit répondre aux exigences de l'art. 17 chiff. 3, ACF 21.10.60.
- ***) Largeur : 2'500 mm. - Doit être muni du signe distinctif prescrit (ACF 21.10.60 art. 9, chiff. 2 et annexe 2).
- +) Rapport poids/puissance : Pour les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64, le poids total devra être diminué de manière à correspondre à la puissance utile du moteur (ACF 21.10.60).
- ++) Équipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de gabarit : Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 26.7.62

La Commission d'expertise-type